

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 26 mai.

Le Père-Lachaise devient décidément un champ clos où de temps à autre les communards éprouvent le besoin de se mesurer contre la police et l'armée...

police blessé au Père-Lachaise, est dans un état désespéré. D'autres agents aussi seraient grièvement blessés.

Il est malaisé de vérifier ces allégations contradictoires. Si vraiment la police et la garde républicaine ont mis hors de combat un certain nombre d'anarchistes...

Jugements sur Victor Hugo

Sous ce titre : Dernier hommage, M. Leconte de Lisle vient de consacrer à Victor Hugo les vers suivants que publie le Figaro :

Dors, Maître, dans la paix de ta gloire ! Repose, Cerveau prodigieux, d'un, pendant soixante ans, Jaillit l'éruption des concerts éclatants, Va ! La mort vénérable est ton épithète :

Toujours l'apothéose ! L'apothéose pour un homme qui est mort sans se réconcilier avec Dieu !

Dans le Gaulois, M. Henri de Pène a écrit un article où l'on trouve le passage suivant :

Victor Hugo a été le chantre sublime de Dieu, du Roi et de l'Empereur, aussi bien que de la liberté et de la nature ; il a été le poète de la foi et de la famille, et jamais l'inspiration n'a si triomphalement visité sa lettre et fait vibrer si haut son luth que lorsqu'il demeura fidèle aux vœux de sa jeunesse ou que, échappant à la contagion des pestes am-

bianes, il leur revenait. Le géant Antée, quand il avait touché la terre, sa mère, retrouvait des forces pour le combat. Le géant Hugo, quand il touchait le ciel, sa vraie patrie redevenait jeune et invincible.

Le mot honorons nous semble de trop.

Récit détaillé DU MASSACRE DU LAC A LA GRENOUILLE

Strawbenzie via Battleford 7 juin — La première description détaillée du massacre du lac à la Grenouille a été donnée par un témoin oculaire M. W. B. Cameron, de la compagnie de la Baie d'Hudson, un des prisonniers évadés.

M. Cameron a été fait prisonnier le 3 avril et s'est évadé le 1er juin, grâce aux efforts d'un métis nommé Louis Patenaude et de quelques Cris des forêts.

Il dit que lors de la nouvelle de la bataille du lac aux Canards les sauvages visitèrent plusieurs fois l'agence sauvage commandée par T. P. Quinn en faisant force protestation de fidélité.

Le 2 avril, les sauvages couchèrent autour du fort sans aucune apparence hostile.

Le lendemain (3 avril) ils s'avancèrent en corps vers la demeure de Quinn—deux sauvages, dont l'un le fils de Gros Ours, Mauvais Enfant, montèrent dans la chambre à coucher de l'agent.

Mauvais Enfant avait l'intention de tuer Quinn dans son lit, mais celui-ci, qui était marié à une femme sauvage, a été sauvé cette fois par son beau-frère, qui accompagnait Mauvais Enfant.

Cependant, la foule en bas s'était emparé de trois fusils et des munitions de guerre.

On lui ordonna de descendre, et malgré les conseils de Loveman, son beau-frère, il obéit.

On le saisit aussitôt et on le conduisit à la maison de l'instructeur agricole Delaney. Les sauvages, dans l'intervalle s'étaient emparés des chevaux du gouvernement.

A la maison de Delaney, les sauvages tirèrent conseil, et se dirigèrent ensuite, sous la conduite d'un sauvage nommé Esprit Voyageur, vers le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson. Mauvais Enfant entra le premier, et dit : "Avez-vous des munitions ?" Cameron répondit : "Oui un peu."

Mauvais Enfant lui dit : "Donnez-les nous, ou nous les prendrons."

Cameron : Si vous êtes décidés de les avoir, j'aime mieux les donner que de voir saccager le magasin.

Cameron, qui était le seul employé sur les lieux, leur donna la petite quantité de munitions qu'il y avait dans le magasin. Un baril de poudre et presque toutes les cartouches à elle avaient été envoyées au fort Pitt sur l'avis de Cameron après la

nouvelle de la bataille du lac aux Canards.

Pendant tout ce temps les sauvages le guettaient avec leur fusils chargés et dirigés sur lui.

Tout-à-coup Gros Ours arriva et faisant un geste de la main, dit "Ne touchez rien de ce qui appartient à la compagnie. Si vous voulez quelque chose demandez-le à Cameron" Ils demandèrent quelques objets et sortirent. Cameron sortit aussi pour voir où ils allaient.

Ils s'emparèrent de lui et Esprit Voyageur lui ordonna de se rendre à la demeure de Quinn. Il fut obligé d'obéir. D'autres blancs y étaient rassemblés. Il y avait l'interprète Pritchard ainsi que les RR. PP. Fafard et Marchand.

Il y avait une foule considérable de sauvages. Esprit Voyageur dit : "Je veux savoir qui est le chef des Blancs dans le pays ? Est-ce le gouverneur ou la compagnie de la Baie d'Hudson ou qui ?" Quinn dit en badinant :

Il y a un homme à Ottawa qui conduit les affaires. Il s'appelle Sir John A Macdonald.

Les sauvages s'écrièrent : "Voulez-vous nous donner du bœuf ?"

Quinn demanda à Delaney s'il y avait du bœuf qu'on pourrait leur donner. Delaney répondit : "Oui, un ou deux bœufs."

On ramena alors Cameron au magasin et on demanda encore quelques effets. Un des sauvages du lac à la Grenouille demanda à être mis en charge du magasin, "parce que, dit-il, vous voulez toujours avoir quelque chose et il est inutile de laisser Cameron ici."

Ils y consentirent.

Quelque temps après Esprit-Voyageur vint trouver Cameron et lui dit : "Pourquoi n'allez-vous pas à l'église ? Tous les autres blancs y sont déjà."

Il conduisit alors Cameron à l'église catholique. C'était le Vendredi-Saint et les prêtres y célébraient le service divin.

Gros Ours et l'Homme Misérable se tenaient debout de chaque côté de la porte ; les autres étaient à genoux. L'Esprit Voyageur entra. Il était peint en jaune par moquerie. Après le service, le père Fafard recommanda aux sauvages de ne pas commettre d'excès. La foule sortit de l'église. Les blancs se dirigèrent vers la maison de Delaney, tandis que Cameron, toujours suivi d'Ours Jaune et du sauvage du lac à la Grenouille retourna déjeuner.

Après déjeuner il se rendit au magasin où il voulait donner un chapeau à l'Ours jaune. Tandis qu'il était là l'Homme Misérable entra avec un billet de Quinn conçut comme suit :

Cher, Cameron, donne une couverture à l'Homme Misérable.

(Signé) T. P. QUINN.

Cameron dit qu'il n'avait pas de couvertures, l'Homme Misérable le regarda attentivement et se contenta de prendre des objets divers au montant d'à peu près cinq piastres. Tout à coup on entendit un coup de fusil,

l'Homme Misérable sortit promptement. Cameron entendit quelqu'un qui criait "arrêtez arrêtez," c'était Gros-Ours, qui tandis qu'il parlait à Mme Simpson, femme du ministre protestant avait entendu les coups de fusil. On apprit par la suite que Quinn ayant refusé de se rendre au camp sauvage avait été tué par l'Esprit Voyageur. Gouin, métis américain, a été tué en se rendant au camp.

Cameron demanda à Ours Jaune ce que cela voulait dire. Ours Jaune l'empoigna par la main et lui dit : "Venez par ici." Puis apercevant Mde Simpson qui quittait sa demeure, il dit : "Allez avec elle et prenez-en soin."

Cameron partit avec Mde Simpson. Quand ils eurent fait une certaine distance. Mde Simpson appela l'attention de Cameron sur les prêtres qui se trouvaient à une centaine de verges plus loin et qui parlaient à des sauvages en train de charger leurs fusils.

Delaney se trouvait près de là. Tout à coup, les sauvages levèrent leurs fusils et se lancèrent sur Delaney.

Le père Fafard se plaça devant eux mais il fut renversé. Quelqu'un fit alors feu sur Delaney et tira son second coup sur le prêtre. Le père Fafard était affreusement blessé. Un autre sauvage vint et les tua tous deux.

Dans le même temps le père Marchand faisait des efforts pour empêcher les sauvages de courir après les femmes. Quand il s'aperçut que le père Fafard avait été tué, il tenta de se rendre auprès du cadavre de son malheureux compagnon, mais les sauvages lui résistèrent.

Au même instant il était blessé à la poitrine et à la tête et tombait mort.

Dans la poursuite qui eut lieu ensuite, Gowanlock fut tué. Gilchrist et Dill étaient ensemble.

Petit Ours qui avait précédemment tué Willis fit feu sur eux.

Gilchrist tomba immédiatement, mais Dill ne fut pas blessé. Il prit la fuite mais les sauvages à cheval le poursuivirent et finalement il fut tué.

Cameron était terrifié à la vue du meurtre des prêtres et de Delaney, mais il ne pouvait rien faire pour les secourir.

Mme Gowanlock était avec Mme Delaney, ayant quitté sa maison, qui se trouve à 3 milles plus loin, à la première nouvelle des troubles, pour venir au camp.

Les deux femmes se rendaient au camp avec MM. Gowanlock et Delaney, quand ces deux derniers furent tués. Gowanlock tombant mourant, dans les bras de la femme.

Les Sauvages conduisirent ensuite les deux femmes au camp.

Au départ de Cameron, le magasin avait été pillé.

Quand les deux femmes arrivèrent au camp, elles furent achetées par des Métis, afin de les sauver de la brutalité des sauvages.

John Pritchard, interprète, acheta Mme Delaney pour un cheval, et

Pierre Blondin acheta Mme Gowanlock pour trois chevaux. Les deux femmes demeurèrent avec la famille de Pritchard.

M. Simpson, de la compagnie de la Baie d'Hudson, était à fort Pitt, quand le massacre a eu lieu, mais à son arrivée, le soir, il fut fait prisonnier.

Un ou deux jours après le meurtre, les cadavres des personnes assassinées furent jetés dans les maisons vides, non sans que les sauvages eussent enlevé tout ce qu'ils avaient sur eux.

Les sauvages eurent une fête et des danses pendant plusieurs jours. Quand fort Pitt fut attaqué, les hommes seulement prirent part à l'attaque, et ils revinrent dès que la garnison eut évacué la place.

L'intention des sauvages, était de se rendre à Battleford, afin de se joindre à Poundmaker et d'attaquer les casernes de la police. Pour cela tout le camp se dirigea sur Fort Pitt.

Les sauvages marchèrent pendant dix jours mais ne se rendirent pas à Fort-Pitt, ils descendirent la rivière.

Ils campèrent près de l'endroit où a eu lieu l'escarmouche du général Strange, et c'est là qu'ils furent surpris par quatre éclaireurs.

M. Cameron dit que les sauvages du lac à la Grenouille, du lac aux Oignons et des autres bandes de Cris des bois ont été forcés de se joindre à Gros Ours, quoiqu'ils ne désiraient point prendre part aux troubles.

Les Cris des bois ont fait tout en leur pouvoir pour sauver la vie des blancs. Ils ne savaient pas que Gros Ours avait l'intention de commettre les meurtres qu'il a commis au lac à la Grenouille, et quelques Cris des bois ont même eu l'idée de tuer Gros Ours mais ils n'étaient pas assez nombreux.

Ceux qui ont échappé au massacre doivent la vie aux Métis et aux Cris des bois, et si les autres prisonniers ont la vie sauve, ils la doivent à leurs influence.

Les deux femmes sont restées tout le temps avec la famille Pritchard, et il n'y a rien de vrai dans toutes les histoires qu'on a racontées.

La famille McLean n'a pas été assassinée et quoi qu'elle fut au commencement sous la charge de la bande de Gros-Ours, les Cris des bois leur ôterent, parce qu'ils croyaient qu'elle n'était pas bien traitée.

Une bande de Cris prit Cameron et les autres et se sépara de Gros-Ours, avant l'escarmouche du 27 mai.

Les Cris de Gros-Ours auraient probablement massacré les prisonniers s'ils n'avaient été surveillés aussi attentivement par les Métis et les Cris des bois.

Les femmes doivent la vie à Blondin, Pritchard et autres Métis.

M. Cameron a fait une déposition en rapport au récit ci-dessus.

Les autorités se serviront de cette déposition dans leur poursuite contre les meurtriers.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 13 Juin 1885.—No 13

LE TEMOIN DU MEURTRE

(Suite)

Entre cette demeure peu solide, mal close, qui abritait la pauvresse depuis tant d'années, et le Chêne à l'Image, on ne comptait guère plus de deux kilomètres. Co voisinage parut convenir à la jeune fille. Le chêne des Ormes est un de ces géants végétaux qui ont leur place au milieu des arbres typés. Le châtaignier de Neucelles, celui de l'Etna, les platanes de Smyrne et de Cos, l'if de la Motte-Feuilly, l'orme de Brignolles, l'érable de Trons sont connus des voyageurs. Le chêne des Ormes méritait une égale célébrité. Quelle date assigner à sa naissance ? Les vieillards assuraient que, du temps de leur grand-père, le chêne était déjà le sujet de mainte légende. Les siècles avaient passé sur son front sans lui ôter sa couronne renaissante ; le tronc s'éroulait comme un monument miné par sa base. L'écorce seule soutenait les branches et le feuillage. Le propriétaire

de l'arbre entretenait une sorte de charpente dans l'intérieur, afin de conserver longtemps encore cette merveille du pays. Depuis deux cents ans, au moins, la piété changeait l'arbre séculaire en chapelle. Une niche énorme abritait une statue de la Vierge. Cette statue naïvement sculptée respirait une grâce incomparable. Le lendemain de son installation dans la chaumière de Musaraigne, Douce dit à son hôte :

—Je voudrais acheter le Chêne à l'Image.

—Et pour quelle raison, ma fille ?

—Je souhaite posséder le coin de terre où mon père fut frappé à mort.

—Cela est impossible, pauvre Douce ; le propriétaire de cet arbre est riche et vaniteux. C'est Rabot le meunier, il ne le céderait à aucun prix.

—J'irai lui parler.

—Garde-t'en bien ! Si tu veux réussir, il faut attendre d'occasion.

—Attendre ! dit Douce, attendre quand mes amis comptent les heures les minutes pour obtenir justice et consolation.

—Si les hommes agissent lentement répondit gravement Musaraigne, Dieu ne saurait les abandonner car tous deux sont d'honnêtes gens et de bons chrétiens.

—Jamais quand on regarde la croix, ma fille !

—Vous parlez de patience, d'occasion... Si Rabot tient au chêne à l'Image, sur quel incident comptez-vous pour le décider à le vendre ?

—Rabot est souvent malade...

—Eh bien ?

—Quand la fièvre le mine, que de cruelles douleurs l'assaillent, il m'a plus d'une fois envoyé chercher inutilement.

—Et à l'avenir ? demanda Douce.

—J'irai, ma fille, répondit Musaraigne.

Comme le vieille femme achevait ces paroles, elle aperçut un enfant courant à toutes jambes.

—Tiens, dit-elle, voilà Cri-cri, c'est Dieu qui l'envoie.

L'enfant essoufflé s'arrêta devant la pauvre, la saluant avec un respect superstitieux, et regardant Douce pour se donner du courage :

—C'est pour vous dire en vous disant, commençait-il, que Rabot ne bouge pas plus que l'aile de son moulin quand il ne fait point de vent. Si c'était un effet de votre bonté de le venir voir.

—Le moulin n'est pas à ma porte répondit Musaraigne, et je n'ai plus mes jambes de quinze ans.

—Bricolage est dans le pré, objecta Cri-Cri.

der un médecin ; je garde la clientèle des besoigneux.

—Rabot me battra, en m'accusant d'avoir mal fait sa commission.

—Allons, viens, garçonnet ! dit Musaraigne ; je ne veux pas qu'on te tourmente à cause de moi.

La vieille femme s'éloigna avec Cri-Cri.

Une demi-heure après, Musaraigne arrivait au moulin. Rabot, étendu sur son lit, poussait des cris inarticulés, mêlés de blasphèmes.

—Elle ne viendra pas ! murmurait-il ; cette cousine du diable me laissera mourir de douleur et de rage. Ah ! le feu de l'enfer ne doit pas consumer les damnés d'une façon plus terrible que ces souffrances me dévorent.

Le bruit des sabots de Cri-Cri résonna dans la cour.

Musaraigne parut, s'approcha du lit, et considéra le malade avec une commisération railleuse.

—Je souffre ! oh ! je souffre ! répéta le meunier.

—Je le vois, Rabot, la flamme coule dans vos veines, les nerfs se crispent, la tête brûle...

—Oui, c'est cela, Musaraigne ; guérissez-moi, et je vous compte cent écus.

—Il ne me faut pas d'argent ; j'exige seulement que vous me vendiez le pré de la Mare.

Y songez-vous ? Dans le pré de la Mare se trouve le Chêne à l'Image ;

à aucun prix je ne le céderai. Le curé, l'abbé Rameau, a déjà voulu me l'acheter, afin d'en faire un lieu de pèlerinage, et j'ai refusé.

—N'en parlons plus ! dit Musaraigne, en s'éloignant du lit du malade. Adieu ! Meilleure santé je vous souhaite.

—Vous me quittez ! s'écria le meunier ; vous me quittez sans me donner de soulagement ?

—Puisque nous ne pouvons nous entendre...

—Musaraigne, vous pouvez me guérir, car Martin se trouvait dans un état plus grave que le mien, et il est tiré d'affaire.

Musaraigne secoua la tête.

—Voyez-vous, dit-elle, il y a un mal et mal, remède et remède... Quand j'approchai du lit de Martin, je sentis en moi que je pouvais le guérir ; il avait confiance et moi bonne volonté. Je voulais vaincre sa maladie, et j'en vins à bout. Martin est un homme doux et bon, amiteux pour moi... Vous, Rabot, vous me détestez, je le sens, au fond de votre âme, et ne venez à moi que par nécessité ; or, si le malade n'a ni confiance ni amitié pour le médecin, la cure est mauvaise.

—Je vous offre cent écus, répéta Rabot.

—J'accepte mieux un service qu'un salaire.

Musaraigne leva le loquet de la porte.

Rabot poussa un gémissement.

La pauvresse sortit avec lenteur et traversa la cour. Le meunier se tortilla sur son lit, la sueur coulait de son front, ses os craquaient aux jointures.

—Rien à espérer, dit Rabot ; elle me laisserait mourir comme un chien ; mais vendre le chêne !

Une crise terrible lui fit pousser un hurlement de douleur, et, vaincu par la souffrance, il dit à Cri-Cri :

—Cours après Musaraigne, et ramène-la.

L'enfant rejoignit la pauvresse.

Rabot vous prie de revenir, dit-il.

Quand Musaraigne se trouva près du meunier, elle lui demanda s'il pouvait écrire.

—Je ne crois pas ! répondit le malade.

—Alors, pourquoi me rappelez-vous ?

—Afin de vous engager ma parole.

—Vère ! le serment d'un agonisant est une méchante monnaie quand il a repris vie. Cri-Cri, cherche du papier et de l'encre... Redressez-vous, Rabot ; dans un instant vous serez mieux ; les affaires bien faites tranquillisent tout le monde.

Avec des efforts inouïs, le meunier écrivit une obligation de vente provisoire consentie à Douce.

(A suivre)

SOMMAIRE

France
Jugements sur Victor Hugo
Récit détaillé du massacre du Lac à la Grenouille
FÉLÉTON.—Le témoin du meurtre
Le terminus du Pacifique
Petite gazette
Lettre de Montréal
Nouvelles du Nord-Ouest.
Une candidate féminine
Les résolutions concernant les chemins de fer
Pèlerinage
A Saint-Romuald
Bazar à la salle Jacques-Cartier
La crise ministérielle en Angleterre
Les évêques irlandais à Rome
Immense incendie
Le choléra
Tremblement de terre
Un empoisonneur
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Grande fête des canadiens français
Avis aux entrepreneurs—A Gobeil
Ligne de la maille royale.—A. Gaboury
Pèlerinage à la Bonne Ste-Anne.
Soumissions demandées—D. Gervais.
La compagnie des steamers de Québec.—Arth. Ahern.

CANADA

QUEBEC, 13 JUIN 1885

Le terminus du Pacifique

Grande indignation dans les colonnes de *l'Electeur* ! Les résolutions du gouvernement relatives aux chemins de fer sont à peine connues ; aucune explication ministérielle n'a encore été donnée, et déjà l'organe rouge commence à crier à la trahison, au sacrifice de nos droits ; déjà il commence à s'indigner.

L'Electeur est dans son rôle. Il est parfaitement entendu que rien de ce que le gouvernement a pu ou pourra faire, ne satisfera *l'Electeur*. C'est son métier d'être indigné et de crier à la trahison. Laissons-le à sa besogne et à sa posture.

Mais pour le public, pour les gens intelligents qui aiment à se rendre compte des choses, il est bon de mettre en lumière certains faits, et de rappeler certains souvenirs.

Il y a quelque temps, c'était vers la fin d'avril dernier—la nouvelle a été lancée dans le public que le Pacifique et le Grand-Tronc en étaient venus à une entente au sujet du chemin de fer du Nord ; qu'ils avaient conclu, sous la direction du gouvernement, un arrangement par lequel les deux compagnies devaient conjointement propriétaires du dit chemin, et l'exploiter en commun. De cette manière le Pacifique se rendait jusqu'à Québec, qui devenait le terminus de cette grande voie ferrée.

La nouvelle semblait officielle. L'opinion publique à Québec s'en préoccupa ; les citoyens s'émurent ; il y eut une assemblée du Comité Exécutif, dans les salles du Bureau de Commerce, et l'on condamna unanimement le plan annoncé. Le 27 avril, à une assemblée du comité des citoyens, M. T. Beckett, secondé par M. Andrew Thomson, fit la proposition suivante : " Que l'extension du C. P. R. jusqu'à Québec en faisant acquiescer la propriété du chemin de fer du Nord par le C. P. R. et le Grand-Tronc, ne rencontre pas les besoins du peuple de Québec " etc. " A la même séance on décida de faire connaître à Sir John l'opinion du comité par télégramme.

A ce sujet *l'Evénement* du 29 avril disait : " Sir John et Sir Hector ont reçu de la part de quelques citoyens de Québec des dépêches qui leur apprennent que notre bonne ville n'est pas contente, qu'elle n'approuve pas l'arrangement intervenu entre le Pacifique et le Grand-Tronc, relativement au chemin de fer du Nord, que ce chemin devrait être exclusivement entre les mains du Pacifique. Le gouvernement a le droit de se demander ce que veut Québec, car en vérité, il ne le sait pas. "

Le 5 mai, une autre assemblée du comité des citoyens eut lieu. On s'y prononça encore contre le projet de donner un contrôle commun au Pacifique et au Grand-Tronc sur le chemin de fer du Nord. On fit même un pas de plus. La résolution suivante fut adoptée à l'unanimité : " Proposé par l'honorable John Hearn, appuyé par le docteur

Marsden, que tout arrangement qui tendrait à ne pas donner à la compagnie du chemin de fer du Pacifique le contrôle absolu du chemin de fer du Nord, ou à garantir la construction avant deux années de la ligne du chemin du Pacifique, d'un endroit sur sa ligne principale, à l'ouest de Montréal, jusqu'au port de Québec, ne sera pas considéré comme satisfaisant etc. "

Nous prenons cette résolution dans le compte-rendu publié par *l'Evénement* du 6 mai. On voit par là, qu'à cette date, les citoyens de Québec informèrent le gouvernement : 1. Qu'ils voulaient voir le Pacifique seul maître du chemin du Nord. 2. Ou bien, à défaut de cela, qu'ils exigeaient la construction d'une nouvelle ligne, à partir d'un point à l'ouest de Montréal, sur la ligne du Pacifique, jusqu'au port de Québec. Voilà ce que demandaient les citoyens de Québec par leur comité.

Nous n'avons pas encore le texte officiel des résolutions déposées sur le bureau de la Chambre, mais le texte que nous publions aujourd'hui nous semble se rapprocher beaucoup de la dernière résolution que nous venons de citer. On y retrouve l'alternative posée par le comité des citoyens : ou bien le Pacifique se rendant librement à Québec par le chemin de fer du Nord sur lequel il aura un contrôle réel, ou bien la construction d'une ligne pour lui permettre de s'y rendre autrement.

On parle beaucoup de cette ligne intérieure. Nous réservons notre jugement quant au mérite actuel de cette nouvelle voie, au point de vue des intérêts immédiats de Québec. Mais nous affirmons qu'elle était en germe dans les résolutions du comité des citoyens. Car enfin il faut raisonner. On veut que le Pacifique se rende à Québec.

Le chemin de fer du Nord est sous le contrôle du Grand-Tronc. Pour arriver jusqu'à nous, il faut l'une de ces trois choses : 1. que le Pacifique élimine complètement le Grand-Tronc de cette ligne et en devienne seul maître ; 2. ou bien qu'il en ait le contrôle en commun avec le Grand-Tronc ; 3. ou bien enfin qu'il atteigne Québec par une autre route, une route nouvelle. Il n'y a pas à sortir de là. Mais le Grand-Tronc ne veut pas se laisser éliminer ; les citoyens de Québec ont signifié au gouvernement qu'ils ne voulaient pas du contrôle conjoint des deux compagnies ; reste la construction d'une ligne nouvelle. La logique est rigoureuse. De trois propositions si vous éliminez les deux premières, vous restez en face de la troisième.

Il nous semble que ce coup d'œil rétrospectif explique assez par quels déductions et par quel enchaînement de faits le gouvernement en est venu aux résolutions déposées sur le bureau de la chambre.

Ces résolutions seront discutées en chambre, et nous aurons alors l'occasion de les étudier au mérite, avec plus d'avantage qu'aujourd'hui.

PETITE GAZETTE

C'est aujourd'hui que les restes de Mgr Bourget vont être conduits à leur dernière demeure. Nous faisons paraître le *Courrier du Canada* en deuil, par respect pour la mémoire du saint prêtre.

La princesse Béatrice épousera le prince Henri de Battenberg, le 23 juillet prochain, à Whippingham, île de Wight.

Nous avons omis de dire que la première partie de l'esquisse intitulée : *L'hôtel du gouvernement*, qui a paru dans notre feuille, fait partie du volume " *Monographies et Esquisses*, " maintenant sous presse.

Comment se fait-il qu'une correspondance mise à la poste à Montréal à 3 heures et demie, au bureau de poste de la rue Ste-Catherine, jeudi 11 du courant, et adressé au *Courrier du Canada*, ne soit arrivée à destination que ce matin le 13 ? Avis aux autorités postales.

LE COLLEGE DE LEVIS

La maçonnerie de l'aile gauche du collège est maintenant terminée et l'on est à poser les poutres qui soutiendront le toit mansard.

On a posé un très élégant clocheton sur l'aile droite.

Lettre de Montréal

TRANSLATION DES RESTES DE MGR BOURGET.

11 juin
Je vous écris au pays gymnastique. Il serait trop long et je n'ai pas le temps de vous relater tout ce que je vois. La ville entière prend part au deuil dans lequel l'Eglise catholique du Canada vient d'être plongée par le mort du vénérable archevêque de Montréal, Mgr Bourget. Des drapeaux flottent à mi-mât sur la plupart des édifices. Les rues par où le cortège doit passer sont décorées de draperies noires et jaunes, couleurs du deuil romain ; la rue St-Laurent entre autres excite l'admiration par la richesse et la promptitude de ses décorations.

On compte déjà un grand nombre d'étrangers, et il en arrive continuellement par les trains venant de toutes les directions. Le clergé est représenté par des prêtres venus de toutes les parties du pays. On pense qu'il y aura une quinzaine d'évêques aux funérailles qui auront lieu demain à l'Eglise de Notre-Dame. C'est certainement la plus grande démonstration religieuse qui ait jamais eu lieu à Montréal. Le regrette défunt avait su mériter l'estime générale par sa douceur, sa grande piété et par toutes les vertus qui ornent la vie d'un saint.

Les cérémonies commencent à deux heures au Sault-aux-Roches. Le levée du corps est présidée par Sa Grandeur Mgr Wadhams, assisté par le R. P. Charreux et M. l'abbé Rochette. Immédiatement après le chant du *libera* le cortège se met en marche. Le commissaire-ordonnateur, M. Laverdure, ouvre la marche, puis vient le corbillard.

Le cercueil est couvert de fleurs et de couronnes. Parmi ces dernières, nous avons remarqué celle que M. le chevalier Vincelle a déposée sur la tombe de l'illustre défunt au nom du Cercle catholique.

Mgr Fabre, suivi de 60 voitures transportant les membres du clergé, vient ensuite. La marche est fermée par plus de 300 voitures remplies des citoyens de Montréal et des paroisses environnantes.

Plusieurs cavaliers entourent le corbillard. Le cortège arrive vers quatre heures et demie à l'Hôtel Dieu, où l'on chante un second *libera*. Vers quatre heures, les zouaves pontificaux en costume se réunissent sur la rue St-Denis à la place St-Louis, et ayant pris leurs rangs, ils se mettent en marche précédés de leur drapeau. Plusieurs zouaves étrangers à la ville se sont rendus à l'appel de l'Union Allet et sont venus joindre leurs regrets et leurs larmes à leurs camarades de Montréal, qui viennent de perdre celui qui a été l'inspirateur et le créateur de leur œuvre. La section de Québec était représentée par MM. F. X. Tousaint, et C. E. Roubeau, du *Courrier du Canada*. Arrivés à l'Hôtel Dieu, ils prennent place de chaque côté du corbillard et forment la garde d'honneur.

Le cortège se forme de nouveau, mais la foule est bien plus nombreuse. Tous les citoyens se sont portés à la rencontre de la dépouille mortelle de leur père. Les différentes associations de la ville sont représentées par des délégués. La paroisse de Saint-Barthélemi est représentée par une députation ayant à sa tête le révérend Monsieur Moreau, aumônier des zouaves pontificaux.

Le cortège défille par les rues Sainte-Famille, Sherbrooke, St-Laurent, Craig et Place d'Armes. Cette dernière place est couverte d'une foule immense ; la circulation devient presque impossible. Un clergé nombreux attend l'arrivée du convoi funèbre sur les marches du porche de l'Eglise Notre-Dame.

La musique des élèves du Séminaire de Montréal fait entendre ses accords les plus lugubres. La foule regarde ; c'est le corps de l'illustre défunt qui arrive.

Sa Grandeur Mgr Laflèche fait la levée du corps, et le cercueil porté par dix prêtres, est transporté dans l'église et placé sur un immense catafalque qu'on a érigé au milieu de la nef. Les Zouaves se placent de chaque côté du catafalque, et l'on récite l'office des morts qui se terminent vers huit heures.

L'église est trop petite pour contenir tous les fidèles. C'est un va-et-vient continu pendant une heure et demie. Tout le monde voulait voir une dernière fois celui qui a passé en faisant le bien. A demain.

Je vous donnerai les détails de cette cérémonie dans une troisième lettre.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

RAPPORT DU GÉNÉRAL STRANGE

RAPPORT OFFICIEL DES COMBATS DES 26 ET 28 MAI.

LES BLESSÉS

LE CAPITAINE HOWARD

LA RETRAITE DE GROS-OURS

MIDDLETON ABANDONNE LA POURSUITE

Fort Pitt, 11—26 mai—Sur le soir, le major Steele, accompagné d'éclaireurs, fut attaqué ; il riposta vivement et tua 2 Sauvages, dont un chef, qui portait sur lui une médaille de la Reine, et leur prit deux chevaux.

27 mai—John Whiteford et 6 éclaireurs ont failli être pris. L'ennemi était retranché dans une position avantageuse près de l'Anse du Français, mais il en fut délogé, sans perte de notre côté. La police montée de Steele, la cavalerie, la batterie de campagne sous le général Strange, l'infanterie légère Winnipeg et le 65ème bataillon, descendirent des bateaux et accoururent à marche forcée, mais ils arrivèrent trop tard pour prendre part à l'action.

28 mai—Après avoir bivouaqué à la belle étoile, sans tente, l'armée se mit en mouvement à la pointe du jour et trouva l'ennemi fortifié dans une position imprenable : un monticule couronné de bruyères enveloppé par un marécage. La police montée, les éclaireurs et le 65ème bataillon s'avancèrent par la gauche ; l'infanterie légère de Winnipeg sur la

droite ; la batterie de campagne prit ses positions sur une hauteur et devait produire des effets désastreux, mais l'ennemi était à l'abri dans des tranchées. Le major Steele avec la cavalerie fit un mouvement de gauche à 2 milles de l'ennemi, mais il trouva les hauteurs occupées sur une distance de un mille et demi, et il n'y avait aucun moyen de franchir le ruisseau et le marécage.

Le major Hatton fit un mouvement de droite, mais voyant qu'il était impossible de tourner la position, et vu le feu incessant de l'ennemi fortifié dans des retranchements imprenables, les troupes retraitèrent au camp. Voici l'état de nos pertes : Le soldat Lemaire, du 65ème, atteint d'une balle dans les poumons ; le soldat Marcotte, blessé grièvement, mais hors de danger ; le constable John McCrae, de la police montée, atteint d'une balle dans la jambe, mais hors de danger.

(Signé) T. B. STRANGE.

LES BLESSÉS

LA RETRAITE DE GROS-OURS

Winnipeg, 11—Les facteurs de la compagnie de la baie d'Hudson sont d'opinion que le général Middleton finira par atteindre Gros Ours, mais que ce dernier forcera peut-être les troupes à parcourir une grande distance avant qu'elles puissent le faire prisonnier.

L'automne dernier, Dumont et Gros Ours, en parlant de ce qu'ils feraient s'ils étaient forcés de se retirer à la suite d'engagements avec les troupes, dirent que dans ce cas ils tenteraient de gagner la région de la rivière à la Paix, où ils pourraient vivre tranquilles. Leurs partisans se divisèrent en plusieurs groupes pour se rendre, par différentes routes, à cet endroit. Gros Ours semble vouloir mettre ce projet à exécution.

Une autre dépêche de Winnipeg dit que le général Middleton a cessé de poursuivre Gros Ours.

Ce chef s'est réfugié dans des forêts dont l'accès est impossible aux troupes.

Toronto, 12.—Le camp du général Middleton, à 70 milles à l'est du Fort Pitt, 9.—Le détachement du général Middleton est sur le bord d'un marécage infranchissable, à environ quatre milles de larges ; toutefois Gros Ours l'a franchi avec ses chevaux, après avoir abandonné ses wagons. Les éclaireurs rapportent qu'il marche vers l'ouest, se dirigeant sans doute vers la grande cache de provisions qu'il a amassées à la rivière au Castor. S'il en est ainsi, il sera cruellement déçu, car le général Strange a ses provisions en sa possession.

Le général Strange et sa troupe sont auprès du Lac Froid, dans le voisinage du Lac aux Grenouilles.

Les forces de Middleton sont campées ici. On s'est débarrassé des tentes et de toutes les choses dispensables. Le but principal de l'expédition est de prendre Gros Ours et de

grand et les membres du Conseil de Ville, les membres du barreau ainsi que les notaires et les médecins, tous les collèges et académies, des représentants de toutes les sociétés et de toutes les communautés religieuses.

Mgr l'archevêque Taschereau s'était fait représenter par M. l'abbé Bolduc. Sa Grandeur Mgr Fabre officie pontificalement, assisté par M. le grand vicaire Rouhier d'Ottawa et M. l'abbé Nantel, supérieur du collège Ste-Thérèse. M. l'abbé Huot, de St-Paul l'Ermite, remplit les fonctions de prêtre assistant.

Un chœur de 700 voix exécute la messe de requiem harmonisée sous la direction de M. Ch. Labelle. Ce chœur se compose des membres du chœur de Notre-Dame et des élèves du collège de Montréal et du collège Ste-Marie.

Pendant l'office MM. les abbés Prineau, Piché, Lavallée, Racicot et Vailant, accompagnés des Zouaves DeMontigny, Prendergast, Plamondon, Raymond et Toussaint, font une quête pour l'œuvre de la cathédrale.

Immédiatement après la messe, M. l'abbé Collin, supérieur du Séminaire, monte en chaire et prononce l'oraison funèbre, qui est chef d'œuvre d'éloquence sacrée. Ce discours sera publié dans les journaux de Montréal.

L'oraison funèbre terminée, cinq absoutes sont chantées par Nos Seigneurs les évêques Fabre, De Goesbriand, Jamot, Moreau et Racine.

Pendant tout l'office, une garde d'honneur, composée par les zouaves pontificaux, se tient de chaque côté du catafalque. C'était beau et imposant, mais quelle fatigue pour les soldats du Pape ! Les zouaves sont commandés par M. le chevalier Drolet.

Après la dernière absoute, la procession funèbre se forme sur la place d'Armes et se dirige vers l'Eglise Notre-Dame de Pitié, où l'on doit prendre les restes de Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal.

Le cercueil de Mgr Lartigue est placé dans un corbillard semblable à celui qui porte le corps de son illustre successeur. Le convoi se met de nouveau en marche et se rend à la Cathédrale en passant par la côte St-Lambert, et les rues St-Jacques, Des Inspecteurs, St-Antoine et la Cathédrale.

Plus de 5,000 personnes composent le cortège, et au moins 30,000 spectateurs sont réunis dans les rues par où défile la procession funèbre. Nous avions raison de vous dire hier que c'est la plus grande démonstration religieuse qui ait jamais eu lieu à Montréal.

Il est près d'une heure lorsque le cortège arrive à la cathédrale. Les restes des deux grands évêques sont déposés sur un riche catafalque placé au centre, et puis l'on récite l'office des morts. Les deux corps sont ensuite transportés dans la chapelle de l'évêché, où il seront exposés, jusqu'à demain matin, à la vénération des fidèles.

Les porteurs pour Mgr Bourget sont MM. les abbés Vaillant de l'évêché de Montréal ; Leblanc, curé de St-Martin ; Dozois, curé de la Pointe-aux-Trembles ; Britz, curé du Mile-End, Dugas, curé de Cohoes, et Favbert, chapelain du Bon Pasteur.

Les porteurs pour Mgr Lartigue : MM. les abbés Plinguet, curé de l'He Duquesne ; Cuvillon, curé de Pittsburgh ; Brouillet, curé de Worcester ; Dupas, curé de Ste-Philomène ; Primeau, curé de Boucherville ; et Seers, curé de St-Jean Chrystostome.

Les décorations de la cathédrale ne cèdent en rien à celles de l'Eglise Notre-Dame. La demi-obscure qui régnait dans ces deux temples divins fait naître dans l'âme un sentiment de tristesse indéfinissable.

Demain matin, un service solennel sera chanté à la cathédrale, à neuf heures, et les restes des deux illustres évêques seront déposés dans un caveau préparé à cette fin à la nouvelle cathédrale.

Je vous donnerai les détails de cette cérémonie dans une troisième lettre.

Battleford, 11.—Lors de leur entrevue avec le général Middleton, Poundmaker, Yellow Mud, Blanket et les autres sauvages examinaient avec curiosité le capitaine Howard, qui s'est tant distingué avec la mitrailleuse " Gatling ". Ils reconnaissent l'uniforme de l'armée américaine. Un des guerriers sauvages portait l'uniforme de la cavalerie américaine, que lui avait donné, a-t-il dit, un Sioux qui avait assisté au massacre des troupes de Cutler.

Toronto, 12.—Le général Middleton télégraphie au lac aux Huard qu'il partira à 4 heures cette après-midi pour rejoindre Gros Ours qui est à environ à 20 milles en avant ; il pense le rejoindre demain. On laissera les Gatling et les voitures en cet endroit. Le pays dans les environs de ce lac est fortement boisé ; il y a beaucoup de marécages de petits lacs, des taillis et des ravins. Le général avec ses troupes ne pourra faire que 12 milles par jour. Le bataillon Midland a été envoyé à 13 milles au nord du lac aux Grenouilles. Les grenadiers sont dans les environs du Fort Pitt et du lac aux Colons. Les Queen's Own sont toujours dans les environs des lacs au Brochet et aux Tortues.

LA RETRAITE DE GROS-OURS

Winnipeg, 11—Les facteurs de la compagnie de la baie d'Hudson sont d'opinion que le général Middleton finira par atteindre Gros Ours, mais que ce dernier forcera peut-être les troupes à parcourir une grande distance avant qu'elles puissent le faire prisonnier.

L'automne dernier, Dumont et Gros Ours, en parlant de ce qu'ils feraient s'ils étaient forcés de se retirer à la suite d'engagements avec les troupes, dirent que dans ce cas ils tenteraient de gagner la région de la rivière à la Paix, où ils pourraient vivre tranquilles. Leurs partisans se divisèrent en plusieurs groupes pour se rendre, par différentes routes, à cet endroit. Gros Ours semble vouloir mettre ce projet à exécution.

Une autre dépêche de Winnipeg dit que le général Middleton a cessé de poursuivre Gros Ours.

Ce chef s'est réfugié dans des forêts dont l'accès est impossible aux troupes.

Toronto, 12.—Le camp du général Middleton, à 70 milles à l'est du Fort Pitt, 9.—Le détachement du général Middleton est sur le bord d'un marécage infranchissable, à environ quatre milles de larges ; toutefois Gros Ours l'a franchi avec ses chevaux, après avoir abandonné ses wagons. Les éclaireurs rapportent qu'il marche vers l'ouest, se dirigeant sans doute vers la grande cache de provisions qu'il a amassées à la rivière au Castor. S'il en est ainsi, il sera cruellement déçu, car le général Strange a ses provisions en sa possession.

Le général Strange et sa troupe sont auprès du Lac Froid, dans le voisinage du Lac aux Grenouilles.

Les forces de Middleton sont campées ici. On s'est débarrassé des tentes et de toutes les choses dispensables. Le but principal de l'expédition est de prendre Gros Ours et de

faire des prisonniers. Le général Middleton fait tous ses efforts pour réussir.

Tous les wagons seront mis de côté et on transportera les bagages à dos de chevaux. C'est le seul moyen de transport et malgré cela, on considère encore le marais comme infranchissable. Des approvisionnements ont été envoyés hier en bas de la rivière, à l'Anse de la pierre à Pipe, pour de là être transportés au lac à la Tortue, où Middleton se rendra. La Saskatchewan grossit rapidement.

Winnipeg, 12.—Des nouvelles de l'ouest confirment le rapport annonçant que le général Middleton a cessé de poursuivre le Gros-Ours. On pense que ce dernier se dirige vers la rivière Castow. Le général Strange a trouvé près de cet endroit 95 sacs de fleur et une grande quantité de fourrages. Le général Strange est maintenant à la mission de Chippewagan. Il est arrivé là le 9 courant.

Cette dépêche confirme toutes les dépêches ci-dessus.

Une candidature féminine

Une dépêche de Londres annonce qu'une des curiosités des élections de novembre en Angleterre sera la candidature d'une femme aux honneurs parlementaires. Mademoiselle Helen Taylor, la célèbre avocate des droits des femmes, belle-fille de feu John Stuart Mill, économiste illustre, va briguer les suffrages de la division de Camberwell, à Londres. Et qui plus est, on considère comme probable qu'elle aura une majorité.

Les juristes parlementaires disent qu'il n'existe pas de loi pour empêcher une femme de siéger à la Chambre des Communes. On conçoit que cette candidature pique la curiosité publique.

Les résolutions concernant les chemins de fer

Les résolutions concernant le prolongement du chemin de fer du Pacifique au port de Québec et à la mer, viennent d'être déposées sur le bureau de la chambre.

Elles stipulent une subvention additionnelle de \$2,800 par mille à celle déjà votée l'an dernier pour 75 milles du chemin de fer de la Rivière-du-Loup à Edmonton, et \$6,000 par mille pour huit milles du même chemin formant avec la subvention de l'an dernier, un total \$498,000 pour la construction de cette ligne :

20 Une subvention additionnelle de \$80,000 par année pendant vingt ans, soit avec la somme déjà votée l'an dernier, un total de \$250,000 par mille pendant 20 ans, pour une ligne de chemin de fer reliant Montréal aux ports de St Jean et Halifax, en passant par Sherbrooke et Matawamkeag ;

30 Un subside additionnel de \$340,000 pour faciliter l'accès au port de Québec, pour les trains du chemin de fer du Pacifique, de la station de St-Martin à Québec, comprenant la construction d'un embranchement de la jonction Jacques Cartier au chemin de fer du Nord, formant un total de (\$1,500,000) un millions cinq cent mille piastres. Mais si le chemin de fer du Pacifique ne réussit pas dans la période de deux mois à dater de l'adoption de ces résolutions à obtenir un accès libre à Québec pour ses trains par le chemin de fer du Nord, soit en achetant ou en obtenant le contrôle du chemin de fer du Nord, ou à faire avec les propriétaires de ce chemin, les arrangements sujets à l'approbation du gouvernement en conseil, qui permettraient à la compagnie du Pacifique de faire circuler ses trains sur le chemin de fer du Nord jusqu'au havre de Québec aussi librement que si le dit chemin de fer faisait partie du chemin de fer du Pacifique, alors les clauses 4, 5, 6, de l'acte de l'an dernier, autorisant la construction d'une nouvelle ligne au Nord deviendraient en force. Tout pouvoir sera donné alors à la compagnie du Pacifique de faire avec la compagnie qui construira le chemin projeté, les arrangements nécessaires pour la location à perpétuité de cette seconde ligne entre Québec et Montréal ou pour la garantie du paiement de l'intérêt sur les bons du chemin.

Pèlerinage

Jeudi, l'honorable G. Ouimet, les professeurs et les élèves de l'Ecole Normale ont fait leur pèlerinage à Ste-Anne de Beauré, à Notre Dame de Lourdes de St Michel et à Ste-Philomène dont M. le curé de Ste-Pétronille propage la dévotion avec tant de zèle.

Il nous est rarement donné d'assister à plus pieux et plus touchant exercice. Des chants et des prières actives à tout instant la piété et produisaient dans l'âme, des sentiments inexprimables. A Ste Anne, le Rév. Père Hendricks excita notre confiance envers la grande thaumaturge du Canada, avec cette éloquence pleine de feu et d'onction qu'on lui connaît. Nous ne pourrions jamais le remercier assez pour le bien qu'il nous a fait en nous parlant si eloquemment des bienfaits de Ste Anne et de nos devoirs envers elle.

A St Michel les pèlerins se rendirent à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes en récitant le chapelet, qui fut suivi du chant de l'Ave Maria Stella. Puis, après avoir récité des prières, ils se rendirent

à la chapelle du couvent où ils assistèrent à la bénédiction du St-Sacrement.

A Ste Pétronille, M. l'abbé Henri Pâquet recevait lui-même les pèlerins avec la distinction qui le caractérise. Les pavillons flottaient aux abords de l'Eglise, l'autel de Ste Philomène avait revêtu ses habits de fête et M. le curé nous fit connaître l'histoire de cette grande thaumaturge. Nous révérons la relique et nous assistons à la bénédiction du St Sacrement. Puis nous reprenons le chemin de Québec non sans avoir remercié Dieu des grâces qu'il nous avait accordées durant ce saint jour et prié pour que ces sanctuaires privilégiés deviennent des sources sans cesse jaillissantes où les canadiens aillent en grand nombre alimenter leur foi et retremper leur courage.

" UN PÈLERIN."

A Saint-Romuald

Dimanche soir, 14 juin, le Cercle Papineau va donner à Saint-Romuald une soirée dramatique. La soirée aura lieu dans la vaste salle de l'Académie du Sacré-Cœur. Le vaudeville *Le cadavre* de Québec à 6 hrs., précises, P. M. et ramènera les promeneurs après la soirée. Le prix du passage à bord du bateau, la soirée comprise : sièges réservés 35 cents seulement, bergères 25 cents.

Bazar à la salle Jacques-Cartier

Lundi, le 15 du courant, est la date fixée pour l'ouverture du bazar en faveur de l'école des Frères de St Roch. Les préparatifs se font sur une grande échelle. Nous avons eu le plaisir de jeter un coup d'œil sur les différents objets qui y seront offerts à la générosité publique ; et nous pouvons assurer nos lecteurs qu'il y aura, à chacune des tables d'installation, de quoi à satisfaire les plus difficiles. Depuis les plus riches ornements, les meubles de haut goût et les fines lingeries, jusqu'à ces mille riens qui, sous les doigts de la femme canadienne, se transforment en objets étonnants et artistiques, tout y sera à profusion. En dédiant sa bourse pour cette œuvre éminemment sociale, tout le monde en aura pour son argent. Nous espérons donc voir le public se porter en foule à ces agapes faites de charité et de philanthropie.

L'œuvre pour laquelle chacun devra contribuer en cette circonstance, comporte avec elle une vitalité particulière : c'est l'agit de l'instruction de la jeunesse. Et l'instruction, quoi de plus vivace, de plus régénérateur pour l'homme soumis au travail, tous les jours exposé aux obstacles et aux vicissitudes de la vie. Que chacun donne son obole. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Que ceux qui ont peu, donnent peu, que ceux qui ont beaucoup, donnent beaucoup ; et Dieu aidant, la recette sera abondante et permettra à M. le curé de St-Roch d'agrandir cette école et de recevoir le trop plein des enfants privés aujourd'hui des bienfaits de l'éducation.

A lundi, au bazar de la salle Jacques-Cartier.

LA CRISE MINISTERIELLE EN ANGLETERRE

DÉMISSION DE GLADSTONE ACCEPTÉE

SALISBURY APPELÉ À FORMER UN CABINET

Londres, 12.—La reine a accepté la démission de Gladstone et a chargé lord Salisbury de former un cabinet.

Simla, 12.—On croit que la chute du ministère Gladstone n'affectera pas la position de Lord Dufferin, vice roi des Indes.

Londres, 12.—Lord Salisbury est arrivé à Balmoral à cinq heures cette après-midi.

Gladstone a reçu une communication de la reine acceptant sa démission, comme premier ministre.

Sa Majesté dit aussi dans sa réponse à Gladstone qu'elle a chargé lord Salisbury de former un cabinet.

Granville a annoncé à la chambre des lords cette après-midi la démission du cabinet Gladstone.

Gladstone a annoncé à la chambre des communes, cette après midi, qu'il avait offert sa démission à la reine et qu'elle l'avait acceptée et qu'elle avait demandé à Lord Salisbury de former un nouveau cabinet.

Londres, 12.—On rapporte que lord Salisbury, après s'être consulté avec les chefs conservateurs, est venu à la conclusion qu'on devrait faire des efforts pour engager Gladstone à reconsidérer sa décision, et que si ces efforts ne réussissaient pas, de suggérer alors que Sir Northcote soit appelé à former un ministère.

La reine est attendue au château Windsor, mardi prochain.

Salisbury a été l'objet de toute une série d'ovations durant son voyage en Ecosse. A Aberdeen la démonstration a été particulièrement enthousiaste. Quelqu'un ayant proposé de crier trois hurrahs pour Gladstone, la proposition fut accueillie par des huées.

Londres, 12.—La Chambre des Communes s'est occupée aujourd'hui du bill de redistribution.

Londres, 12.—Le marquis de Salisbury a consenti à former un ministère avec Sir Stafford Northcote comme chancelier de l'Echiquier.

Londres, 12.—Le Standard pense que dans le nouveau ministère le comte Carnarvon sera secrétaire des affaires étrangères, Sir Michael Hicks Beach, secrétaire du ministère de la guerre, et William Henry Smith, premier lord de l'amirauté. Il croit de plus que l'on offrira un poste élevé à Churchill, mais non celui de secrétaire d'Irlande.

Le Times s'oppose encore à la démission du ministère Gladstone : il dit que cette action est triviale, non patriotique déloyale vis-à-vis des conservateurs.

Les évêques irlandais à Rome

Rome, 12.—Le pape s'est déclaré être très satisfait de la décision que les évê-

ques irlandais ont pris à leur dernière réunion.

Immense incendie

Londres 12.—Un désastreux incendie s'est déclaré dans la bâtisse des expositions nouvelles. La conflagration a été considérable.

Le choléra

Madrid, 11.—On dit que onze cas d'une maladie ressemblant au choléra se sont déclarés à Madrid. Il y a eu quatre décès ici hier causés par cette maladie.

Les officiers du comité d'hygiène continuent à surveiller la désinfection des rues. On y entretient des foyers partout où la chose est possible et l'on y jette constamment de grandes quantités de soufre.

Sept cas de choléra se sont déclarés aujourd'hui dans la ville de Murcie et il y a eu trois décès. Dans la province de Murcie en dehors de la ville, il y a eu trois cas nouveaux et 10 décès. Et l'on annonce de là que de nouveaux cas de choléra et des décès se sont produits dans les autres districts d'Espagne.

Tremblement de terre

St-Petersbourg, 12.—Un tremblement de terre a eu lieu dans la partie orientale du Caucase. La ville de Sikuch a été complètement engloutie et la province a subi des dommages pour plusieurs millions de roubles.

Un empoisonneur

Paris, 12.—On fait actuellement le procès d'un monstre. Albert Pel, horloger à Montreuil, est accusé d'une longue série d'empoisonnements. Il a d'abord empoisonné sa mère, puis une servante qui est morte, et une autre qui a été guérie, puis sa première et sa seconde femme.

Echos & nouvelles

PÈLERINAGE A LA BONNE STE-ANNE

Ne pas oublier le pèlerinage à la Bonne Ste-Anne, que les membres de la Société de St-Vincent de Paul préparent pour demain le 14 juin. Voir l'annonce.

RELIGIEUX

Mlles Sophie Auger et Joséphine Barbeau, fille de M. Barbeau, du Crédit Foncier, sont entrées au couvent des dames du Sacré Cœur.

AVARIE DE CHALOUPE

Vers midi, hier, le vapeur traversier le South arrivait de Lévis et manœuvrait pour accoster le quai Finlay. Malheureusement, une chaloupe s'est trouvée prise entre le bateau et le quai voisin, et elle a été écrasée comme une coquille de noix.

UN NOYÉ

Le 9 du courant, le coroner Marmette a tenu une enquête sur le cadavre d'un inconnu qui a été trouvé sur le rivage du fleuve, à St-Jean Port-Joli. Voici le signalement du défunt :

Grandeur 5 pieds 9 pouces, cheveux noirs et courts, blouse et veste de grosse étoffe de Sherbrooke rayée gris et noir et tachetée de points rouges, pantalon d'étoffe grise du pays avec pièce aux genoux, chemise de laine à carreaux rouges et noirs, cravate de laine noire, camisole tricotée de laine rouge, ceinture tricolore, caleçon blanc, bas et chaussettes gris, bretelles de coton avec extrémités en cuir, bottes canadiennes à semelles avec gros clous et avec boucles sur le dessus du pied, une bague de métal blanc au doigt, dents antérieures complètes.

Le cadavre a été inhumé dans le cimetière de St-Jean Port-Joli.

MAIRIE

M. P. E. Panneton, caissier de la Banque du Peuple, se porte candidat à la mairie des Trois-Rivières en opposition à l'honorable M. H. J. Malhiot.

VA-ET-VIENT

L'honorable M. Ross, premier-ministre, est parti jeudi pour Ste-Anne.

LIMIERS DE POLICE

Quatre limiers de l'agence Pinkerton, de New-York, sont venus à Québec ces jours-ci, mais sans faire connaître leur présence à nos autorités policières. On suppose qu'ils sont à la recherche du caissier Scott, qui a pris la fuite dernièrement avec une somme de \$160,000.

LA QUARANTAINE

Des ordres ont été émanés d'Ottawa pour que tous les navires qui remontent le fleuve subissent, à l'avenir, l'examen de quarantaine, à la Grande Isle, afin que la population soit préservée de maladies contagieuses.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Les marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Casimir, comté de Portneuf, demandent des soumissions d'ici au 4 juillet, pour l'agrandissement d'une petite sacristie en pierre et la construction d'une petite chapelle, aussi en pierre, attenant à la dite sacristie.

ITINERAIRE DE LA PROCESSION

A une assemblée du comité général de la Société St-Jean-Baptiste tenue le 9 courant, il a été décidé que la procession du 24 juin, partant de la Place Jacques-Cartier, parcourrait les rues du Roi, St-Dominique, Ste-Marguerite, De la Couronne, Côte d'Abraham, St-George, D'Youville, St-Jean, De la Fabrique, Buade, Du Fort, St-Louis, Ste-Ursule, Dauphine, D'Auteuil, et St-Jean jusqu'à l'Eglise St-Jean-Baptiste.

Il n'y a pas de doute que les citoyens dont les résidences se trouvent sur ce parcours, tiendront à honneur et se feront un devoir de pavoiser et d'embellir leurs rues respectives. Ce sera une autre manière de prouver leur patriotisme.

FAMILLE ÉPROUVÉE

On nous écrit de St. Alphonse du Saguenay, le 6 du courant : Une famille cruellement éprouvée est celle de M. Roger Lavoie, à la Grande Baie. Il y a à peine deux mois, la mort l'enlevait lui-même, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie souffert avec la plus grande résignation. Les enfants n'avaient pas eu le temps de sécher leurs larmes que déjà la triste mort se préparait à frapper un nouveau coup. Ces jours derniers, M. Victor Lavoie, succombait à son tour après quelques jours de maladie seulement. Il laisse une épouse et six enfants qui le regretteront longtemps.

LES BATTERIES "A ET B"

On nous informe que c'est l'intention des autorités militaires d'envoyer la Batterie "B" à Québec. Cette dernière partira directement du Nord-Ouest pour cette ville.

On croit que telle était l'intention du ministre de la milice d'opérer ce changement même avant le commencement de la guerre du Nord-Ouest.

L'HOTEL DE CACOUNA

M. A. H. St-Arnauld, le nouveau gérant de cette magnifique maison, est arrivé à Cacouna pour faire les préparatifs nécessaires de ce grand hôtel, où les touristes sont attendus bientôt.

NEIGE

Il paraît qu'il est tombé, à Saint Honoré comté de Témiscouata, environ trois ou quatre pouces de neige. Le matin, la terre était blanche comme en hiver. Tout le reste du jour il a soufflé un vent de nord-ouest fort et froid avec giboulées de neige de temps à autre. La veille, lundi soir, il est tombé un orage de grêle accompagné de quelques coups de tonnerre.

LE JEUNE DUVAL

Nous donnons aujourd'hui les détails de la mort du jeune Duval que nous annoncions hier : Le jour de la fête de Dieu dans l'après-midi, le jeune garçon quitta la maison de son père pour aller faire une promenade sur l'eau. Il s'éloigna à peine du rivage que le vent enleva son chapeau. Il dirigea hardiment son esquif vers sa coiffure, il fit chavirer la petite embarcation et disparut sous les flots ! Tous les hommes du voisinage se réunirent immédiatement, mais leurs efforts furent inutiles pour le repêcher. Le corps du petit malheureux fut retrouvé le lendemain à dix heures dans une petite anse à quelques verges plus loin de l'endroit où il avait disparu.

FOU DANGEREUX

Il y a près de trois ans, Louis Pomerleau, de la paroisse Ste Claire comté de Dorchester, perdit son père. Quelques jours on s'aperçut que le chagrin lui affectait le cerveau et cela malgré toutes les distractions possibles et les soins des médecins. Son état empira tellement qu'il est devenu dangereux et il a été conduit jeudi à l'asile de Beauport.

A FRASERVILLE

A la demande des officiers et membres de la société St-Jean-Baptiste de cette ville, une assemblée de tous les citoyens a été convoquée pour dimanche, à l'issue de la grand'messe, pour prendre en considération les moyens nécessaires de participer à rehausser l'éclat de la fête nationale à St-Thomas de Montagny.

Les orateurs de la circonstance seront MM. P. V. Taché, et C. E. Pouliot.

UN LOUP-MARIN.

Mardi dernier, les citoyens du Cap Santé ont vu un loup-marin se chauffant au soleil sur une roche près du Sabot. C'est peut-être la première fois qu'on voit un phoque en ces parages.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements à M. le major Dugal, du 9ème bataillon, pour l'envoi de journaux et de cartes du Nord-Ouest.

L'UNION-ALLET

L'Union-Allet a adopté les résolutions suivantes à l'occasion de la mort de Mgr Bourget : "Que, c'est accablé par la plus profonde douleur que les zouaves pontifi-

caux canadiens ont appris la funeste nouvelle de la mort de l'illustre archevêque de Martianoapolis, le promoteur, le créateur et l'inspirateur de leur œuvre.

"Que l'Eglise universelle a fait une perte incalculable dans la personne de ce grand évêque, qui, pendant près de trois quarts de siècle, fut l'émule, le fervent disciple, le coadjuteur du grand pape Pie IX, qu'il est allé rejoindre au ciel.

"Que le Canada perd en Mgr Bourget un de ses citoyens les plus distingués, qui, par son esprit public, ses lumières, sa clairvoyance, son patriotisme ardent, son zèle infatigable, sa charité inépuisable, a doté son pays d'institutions admirables, et qui a fait de sa ville épiscopale une Rome chrétienne en Amérique.

"Que les zouaves pontificaux surtout reconnaissent l'étendue de la dette qu'ils devaient à Mgr Bourget, qui, dans l'immensité de son amour pour l'Eglise et entier dévouement à la cause de son chef, avait voulu les associer à sa dévotion envers le Saint-Père, en les organisant et en les dirigeant vers la Ville Eternelle :

"L'Union-Allet décrète : "Qu'elle assistera en corps aux funérailles de son vénérable protecteur et chef, en uniforme, et que les anciens zouaves pontificaux s'associeront à la profonde affliction dans laquelle sont plongés l'Eglise et le Canada, par suite de la perte de ce grand homme, porteront son deuil pendant trois mois "

GUIDE DES VOYAGEURS

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Tumeurs, Cancres, et maux de reins.— Si quelqu'atteinte à la santé demande une plus grande attention qu'une autre pour prévenir de désastreuses conséquences, c'est la classe des affections ci-dessus. Dès que la maladie apparaît, l'Onguent Holloway devra être énergiquement frotté sur la partie affectée jusqu'à ce qu'il soit bien absorbé. Il faudra aussi prendre immédiatement des Pilules, afin de régulariser le cours du sang. Si l'on persévère à employer ces deux remèdes, en peu de temps, leurs effets seront merveilleux : pendant que l'Onguent guérit les maladies externes, les Pilules chassent les maladies internes. La guérison n'est ni superficielle, ni temporaire, mais permanente et complète et la maladie revient, rarement, tant est parfaite la dépuraction obtenue par ces salutaires préparations.

GRANDS AVANTAGES

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA **BONNETTERIE !**

Bas de fils pour dames et fillettes. Bas de soies. Bas en coton fin (Balbigan) pour fillettes. 300 douz. de bas unis et barrés pour dames et fillettes, achetés au rabais et vendus à moitié prix. Vêtements de dessous en gaze et en mérinos pour dames. Demi bas en soies, en fil et en coton, pour messieurs. Demi bas en coton fin (Balbigan) pour messieurs. Vêtements de dessous en soies pour messieurs. Vêtements de dessous en mérinos pour hommes et jeunes gens. Vêtements de dessous en coton pour hommes et jeunes gens.

Un lot considérable de camisoles et de caleçons en coton et en mérinos pour messieurs, achetés au rabais, seront vendus à sacrifice pour clairer.

Chemises blanches pour messieurs, cols, cravates, poignets, bretelles, etc., etc.

On trouvera dans les **MARCHANDISES CI-DESSUS** les articles les **MIEUX MARCHÉS** QUI N'ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTS.

BEHAN BROS.

La Caisse d'Economie

DE **Notre-Dame de Québec.**

Le 1er et après le 1er JUIIN prochain, la Banque paiera à son bureau, Haute-Ville, un dividende de CINQ PAR CENT sur le montant du capital versé pour le semestre expirant le 31 du courant.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de la Banque, Haute-Ville, LUNDI, le 15 JUIIN prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M.

Par ordre, P. R. A. VEZINA, Sec. Trés. Québec, 1er mai 1885—6s.

AVIS.

L. G. LEPINE, libraire,

INFORME les membres du clergé, ses amis et le public en général qu'il a transporté la balance du stock de marchandises qui lui reste en mains au

No 53, rue St-Joseph à St-Roch,

où il continuera à recevoir toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier

Québec, 8 juin 1885 214

GRADE FÊTE

DES **CANADIENS FRANÇAIS,**

LE 24 JUIIN 1885.

Grand concert national donné par la **SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC,**

Avec le concours des sociétés chorales de nos amateurs les plus distingués et de la **FANFARE DE L'UNION MUSICALE.**

DIRECTEUR musical, M. Léon Dessane. Prix populaires : galeries, 15c, places latérales, 25c, chaises, 35c.

On peut réserver les sièges sans charge extra, chez M. J. A. Langlais, libraire, St-Roch, et chez M. F. Béland, tabaciste, marchand de tabac, rue St-Jean. Cartes en vente par les membres de la Société St-Jean-Baptiste, à la porte de la salle et à tous les dépôts ordinaires. Québec, 13 juin 1885 218

Situation demandée

PAR un homme pouvant se rendre généralement utile, pour prendre soin d'un cheval, et ayant de bonnes recommandations. S'adresser aux bureaux du Courrier du Canada. Québec, 5 mai 1885, 198

Avantages Extraordinaires

Au Bon Marche,

Coin des rues St-Jean et Collins,

HAUTE-VILLE.

La crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant ; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel.

Indiennes de toutes sortes, depuis 8c.
Étoffes à Robes de toutes sortes, 10c. et plus
Cachemire français, tout laine, 47c.
Sole Gros-Grain (Job), 1.00 valant 1.30
Ottoman, broché, 1.60 3.25
unie, 1.50 2.90
Entoucas, 25c. et plus

PARASOLS, UNE GRANDE VARIÉTÉ.

Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2,50.
Gants en kid, en soie, en fil, en coton, etc., etc.
Corsets de tous genres, depuis 50 cts.
Tweeds tout laine, 50c. valant 70c.
importés, 90c. 1,20
pour pantalon, un choix considérable.
Serges, 75, 95, 1,30, 1,50, 1,95, 2,40, 3,00, valant 30 0/10 de plus.
Habilllements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7,50.
Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants.
Chaussettes, Bretelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, le plus beau choix ; Caleçons et Camisoles en coton et mérino, à moitié prix.
Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent.

Venez voir, et vous assurez vous-mêmes que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs.
Un seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

Au Bon Marché,

Haute-Ville,

N. Garneau.

Québec, 2 mai 1885—1 an. 194

Une expérience par plusieurs

Ayant supporté tant de souffrances par suite d'indigestion, que je fus sur le point de perdre la vie ! Mes douleurs se faisaient toujours sentir après avoir pris de la nourriture, cependant légère et digestive ; Pendant deux ou trois heures j'éprouvais des souffrances quelquefois insupportables Et le seul moyen de me procurer Du soulagement !

Etait de réjeter tout ce que mon estomac contenait ! Personne ne peut concevoir les douleurs que j'avais à endurer jusqu'au dernier moment. La maladie fut telle que pendant trois semaines je fus obligé de garder le lit, et je ne pouvais rien manger ! Mes souffrances devinrent tellement atroces que je fis appeler deux médecins pour me donner quelque chose qui put arrêter mes douleurs.

Leurs soins ne me firent aucun bien. Enfin, j'avais beaucoup entendu parler de vos Amers de houblon ! et je pris la détermination d'en faire l'essai.

Je m'en procurai une bouteille, dans quatre heures, j'en absorbé le contenu ! Le jour suivant, je sortis du lit, et je n'ai jamais été, une seule heure depuis, malade de cette maladie.

Je l'ai recommandé à des centaines d'autres. Vous n'avez pas de meilleur avocat que moi.

Geo. KENDALL, ALLSTON, Boston, Mass. A bas la cruauté.

Vous souffrez et vous laissez souffrir votre famille quand vous pouvez empêcher la maladie et la guérir si facilement avec les Amers de houblon ! ! !

DÉCÈS

A St-Pierre, Rivière-du-Sud, le 9 juin, à l'âge de 14 ans et 11 mois, Marie-Joseph-Oscar, fils d'Ovide Simonau, cultivateur.

W. W. MARTIN, Gérant, 208 Québec, 15 mai 1885.

Avis aux entrepreneurs.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à Mercredi, le 1er Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : Soumission pour Charbon à fournir le combustible nécessaire au chauffage des Edifices Publics, Ottawa. On pourra voir le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de LUNDI, le 15 courant, à ce Département, aussi chez Jas. Nelson, Ecr. architecte, Montréal, et au Bureau des Travaux Publics, Bureau de Poste, Québec, où les renseignements vous seront fournis.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté sur une Banque incorporée fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour \$250. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce fait, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire.

SOUMISSIONS demandées.

DES SOUMISSIONS pour l'agrandissement d'une sacristie en pierre et la construction d'une petite chapelle, aussi en pierre, attenant à la dite sacristie, le tout devant être entièrement terminé, seront reçues par MM. les Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de St-Casimir, Cité de Portneuf, JUSQU'AU 4 DE JUILLET PROCHAIN.

Les plans et devis seront visibles au presbytère de St-Casimir.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

M. D. GERVAIS, Marguillier en charge de la Fabrique de St-Casimir. Québec, 10 juin 1885—5f 215

Pèlerinage à la Bonne Ste-Anne.

La Société de St-Vincent de Paul de Québec, sous la direction du Révérend M. Titu, chapelain, fera un pèlerinage à **STE-ANNE DE BEAUPRÉ** Dimanche, le 14 Juiin, à 7 h. A. M.

Le vapeur Brothers, capt. Fortier, partira du quai Champlain à 7 h. précises. Prix du passage, aller et retour, quai compris, 50 cts.

M. le Grand-Vicaire Légaré et plusieurs autres membres du clergé, seront au nombre des pèlerins.

Le Révérend M. Lasfargues et les enfants de l'Ecole du Patronage, feront aussi partie du pèlerinage.

Il y aura confession à bord du bateau. Grand'messe, salut solennel et vénération des reliques de Ste-Anne et de St-Vincent de Paul. Un chœur choisi rehaussera l'éclat des cérémonies religieuses.

Tous les membres, actifs, honoraires et bienfaiteurs de la Société, ainsi que les amis de l'Œuvre, sont spécialement invités à se joindre à ce pèlerinage, avec leurs familles. Des cartes sont en vente sur le quai. Québec, 11 juin 1885—3f 216

Ornements domestiques.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE LORRETE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons.

M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des **ORMES MAGNIFIQUES** à bon marché. Québec, 10 mai 1884. 1037

COMPAGNIE DU TRAMWAY DE LA RUE ST JEAN

Pour la côte Graddon, le couvent de Jésus-Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodfield.

LA SEMAINE.

Départ De la barrière. 7.30 a. m.	Départ De la Côte Graddon. 8.15 a. m.
12.15 p. m.	1.00 p. m.
2.15 p. m.	4.00 p. m.
6.15 p. m.	7.15 p. m.

Pour l'église Ste-Foye, le cimetière Belmont et le couvent de Bellevue.

Départ De la barrière. 6.30 a. m.	Départ De l'église Ste-Foye. 7.40 a. m.
8.45 a. m.	10.00 a. m.
2.15 p. m.	4.00 p. m.
6.15 p. m.	7.15 p. m.

LES DIMANCHES.

Pour les couvents de Jésus-Marie et de Bellevue, et les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Belmont.

Départ de la barrière Ste-Foye à 1 heure p. m., et tous les demi-heures jusqu'à 5 hrs p. m.

Un omnibus quittera la barrière Ste-Foye pour l'église Ste-Foye à 1 heure p. m. et 5.30 p. m. Quittera l'église Ste-Foye à 2 heures et 4 heures p. m.

En prenant le tramway 15 minutes avant les heures ci-dessus, on arrivera à temps pour prendre l'omnibus.

W. W. MARTIN, Gérant, 208 Québec, 15 mai 1885.

SOUMISSIONS demandées.

DES SOUMISSIONS pour l'agrandissement d'une sacristie en pierre et la construction d'une petite chapelle, aussi en pierre, attenant à la dite sacristie, le tout devant être entièrement terminé, seront reçues par MM. les Marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de St-Casimir, Cité de Portneuf, JUSQU'AU 4 DE JUILLET PROCHAIN.

Les plans et devis seront visibles au presbytère de St-Casimir.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

M. D. GERVAIS, Marguillier en charge de la Fabrique de St-Casimir. Québec, 10 juin 1885—5f 215

Pèlerinage à la Bonne Ste-Anne.

La Société de St-Vincent de Paul de Québec, sous la direction du Révérend M. Titu, chapelain, fera un pèlerinage à **STE-ANNE DE BEAUPRÉ** Dimanche, le 14 Juiin, à 7 h. A. M.

Le vapeur Brothers, capt. Fortier, partira du quai Champlain à 7 h. précises. Prix du passage, aller et retour, quai compris, 50 cts.

M. le Grand-Vicaire Légaré et plusieurs autres membres du clergé, seront au nombre des pèlerins.

Le Révérend M. Lasfargues et les enfants de l'Ecole du Patronage, feront aussi partie du pèlerinage.

Il y aura confession à bord du bateau. Grand'messe, salut solennel et vénération des reliques de Ste-Anne et de St-Vincent de Paul. Un chœur choisi rehaussera l

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa : Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m.

GRAND-TRONC

10.30 A. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.45 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pount, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Est, de l'Ouest et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord 6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour Lac Simon, arrivant à 10.45 a. m.

Allant au Sud

7.10 a. m. Train de la Malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke. 11 h. a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.10 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St Jean à 8.15 a. m.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrivant à Rimouski pour le service de la malle.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi partira de Québec mardi, le 16 juin, à 2 hrs p. m., pour Pictou, arrivant à la Pointe aux Peres, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 4 heures, depuis 5 h. a. m., à minuit. Prix, 6 cts aller et retour.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur Brothers fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours, à 6 heures heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

SAGUENAY

Les vapeurs St-Laurent et Union partiront du quai Saint-André tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 7.30 a. m., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrivera à la Baie St-Paul, Ile aux Coudres, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

7.45 Malle pour Halifax. 5.30 Accommodation de la R. du Loup.

P. M. 1.15 Malle pour la Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv. du Loup. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

Les samedis seulement P. M. 2.00 Malle anglaise pour Rimouski.

Pour le Québec Central

A. M. 10.30 Express pour Sherbrooke. P. M. 7.30 Malle pour l'Ouest.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSERA QUÉBEC A. M. 10.00 Express pour Richmond. P. M. 7.30 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret.

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET DE SILLERY

Table with columns: DE QUÉBEC, DE ST-ROMUALD, DE QUÉBEC, DE ST-ROMUALD. Rows: Vapeur Lévis, DIMANCHE.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Table with columns: DE QUÉBEC, DE L'ILE D'ORLÉANS, DE QUÉBEC, DE L'ILE D'ORLÉANS. Rows: DIMANCHE.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

BERTHIER

Le vapeur Montigny, quittera le quai Champlain à 4 h. p. m., les mardis et jeudis pour St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier, et les vendredis et samedis à 4 h. p. m.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le St Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis à 10 heures, arrivant à Ste Emélie, Lotbinière, Portneuf, Platon.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap Sable.

ST-NICOLAS

Le Laurentides, Capt A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h a. m.

STE CROIX

Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Trembles et Ecureuils.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVEUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

CAÏR ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cts.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 1/2 heures P. M. Prix : 70 cts aller et retour.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cts.

LIGNE DE ST-ROCH

Pont le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix : 3 cts, 5 cts aller et retour, ou deux passages.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir. Le dimanche de midi à 9.30 h du soir. Prix : 3 cts, 5 cts aller et retour, ou deux passages.

TARIF DES CHARENTIERS

Table with columns: De Québec, De St-Romuald, De Québec, De St-Romuald. Rows: Vapeur Lévis, DIMANCHE.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mottes

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS

1885--ARRANGEMENTS D'ETE--1885

LES lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

VAISSEAUX

Table with columns: NOMS, TONNAGE, COMMANDANTS. Rows: NEWMAN, PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, COREAN, GRECIAN, SARMATIAN, BUENOS AYREAN, SCANDINAVIAN, RUSSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, MANTOBIAN, CANADIAN, GOVINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, ACADIAN, EWFOUNDLAND.

Les vapeurs du service de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec. Rows: 21 Mai, 28 Mai, 4 Juin, 11 Juin, 18 Juin, 25 Juin, 2 Juillet, 9 Juillet.

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Les vapeurs du service de GLAGOW, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montréal. Rows: 16 avril, 23 avril, 30 avril, 7 mai, 14 mai, 21 mai.

Les vapeurs du service de LONDRES, PLYMOUTH, QUÉBEC, ET MONTREAL

Table with columns: De Londres via Plymouth, Steamers, De Montréal. Rows: 16 avril, 23 avril, 30 avril, 7 mai, 14 mai, 21 mai.

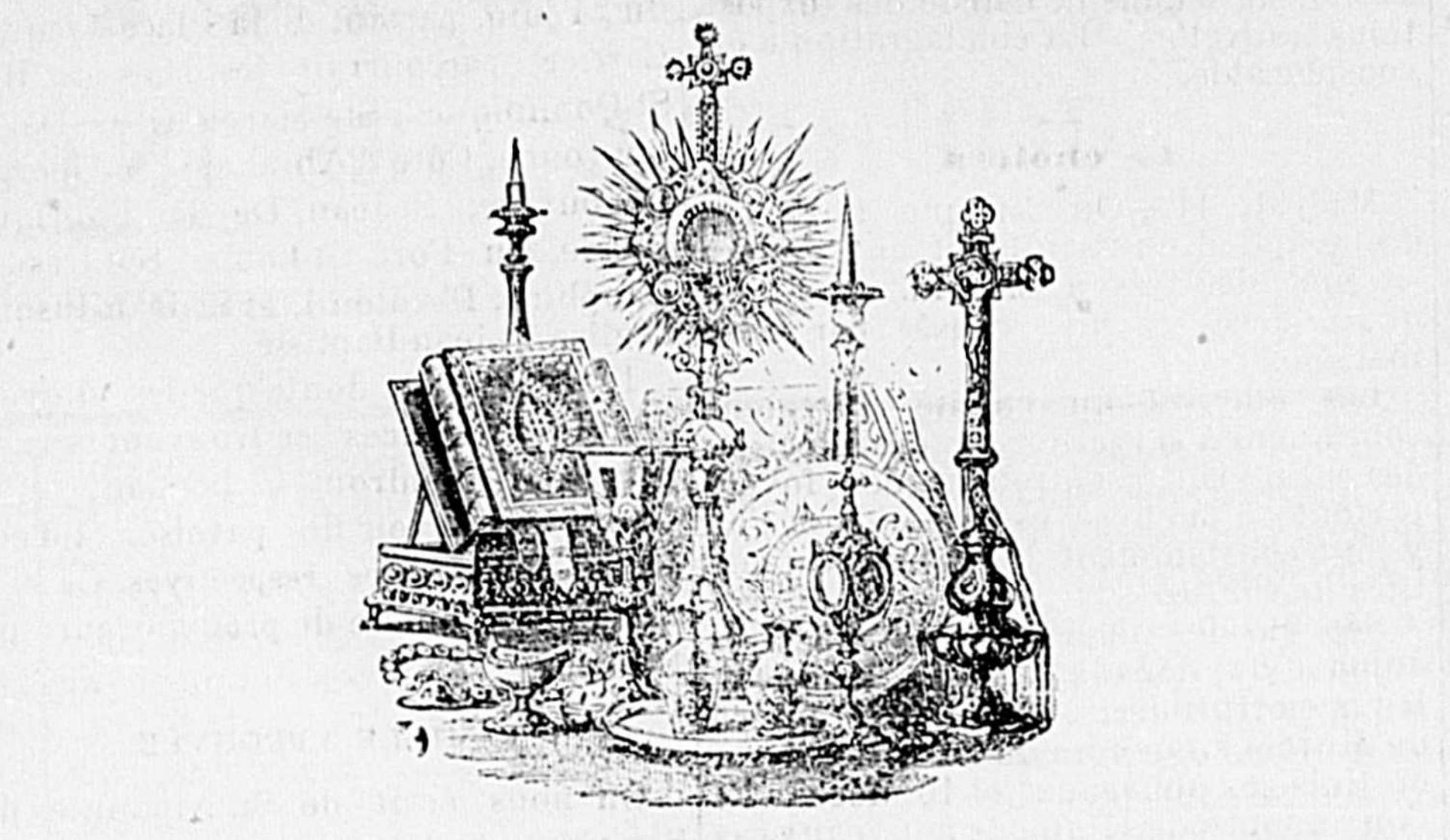
On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

ALLANS, RAE & Cie, Agents.

Québec, 6 juin 1885

CREDIT PAROISSIAL, 1664, rue Notre-Dame, MONTREAL.



C. B. LANCTOT, IMPORTATEURS

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglises de tous genres.

DE Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'Eglises, Vin de Messe, apprêtés par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

Jacques Robitaille & Cie, MARCHANDS-ÉPICIERS, SUCCESSIONS DE MM. Gingras & Langlois

54, Rue du Palais.

AYANT fait l'acquisition du fonds de magasin de MM. Gingras & Langlois, à des conditions très favorables, informent le public qu'ils sont par conséquent en état de vendre leurs marchandises à meilleur marché que dans n'importe quel autre établissement du genre de cette ville.

L'assortiment est des plus considérables. Rien n'y manque : vins de toutes sortes, liqueurs de différent crû, eau-de-vie, genièvre, spiritueux les plus recherchés, thé, café, épicerie en général.

Robitaille & Cie, 54, RUE DU PALAIS.

Il ne faut pas oublier aussi qu'on peut se procurer dans cette maison les précieuses eaux minérales de Saint-Léon.

Romances et Duos FRANÇAIS.

R. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, DEPUIS L'ANNÉE 1861.

A toujours gardé en magasin la plus grande variété de musique vocale française de cette ville, et toute assertion contraire est absolument fautive.

GRANDE ATTRACTION.

VERS LE 15 AVRIL PROCHAIN, nous transporterons le siège de nos affaires dans nos nouvelles bâisses, coin des rues ST-JEAN et ST-STANISLAS.

Les trains quitteront Lévis

Pour Halifax et St-Jean 8.15 A. M. Rivière-du-Loup 1.45 P. M. 5.20 P. M.

Les trains arriveront à Lévis

De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M. Halifax et Saint-Jean 7.25 P. M.

GRANDS PIANOS CARRÉS

De 7 1/2 octaves, bois de rose richement finis, charpente en fer, etc., etc.

MACHINES A COUDRE

Des différentes marques de \$50.00 vendues pour \$30.00 et garanties pour 6 ans.

Bernard & Allaire, Éditeurs de Musique.

Québec, 6 février 1885

J. & W. REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

AVERTISSEMENTS.

Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

FONDERIE DE CLOCHES JONES

Troy, N.-Y.

Mears & Stainbank

LONDRES, ANGLETERRE, Représentés par H. & J. RUSSELL, 22, rue St-Nicolas, Montréal

CLOCHES D'ÉGLISES

MANUFACTURIERS DE SOLIVES EN FER.

CONDITIONS

—DU— COURRIER DU CANADA

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE CANADA Un an \$6.00 (\$5 payable d'avance) Six mois \$3.00 ET États-Unis. Trois mois \$1.50

ANGLETERRE

Un an 25s six mois 12s six mois 6s

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....50 centes

Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE. Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

No 9, rue Buade, Haute-Ville, Québec



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

LE et après MERCREDI, le 20 du courant, les trains circuleront tous les jours (le dimanche excepté) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour Lac Simon arrivant à 10.45 a. m.

5.30 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour Saint-Raymond, arrivant à 7.15 p. m.

ALLANT AU SUD 7.10 a. m. Train de la Malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

1.15 p. m. Train mixte laissera le Lac Simon pour Québec, arrivant à 6.00 p. m.

Train de la Malle se rendra jusqu'au Lac Simon les MARDI et SAMEDI, arrivant à 7.45 p. m.

Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard

Les trains arriveront à la Petite Rivière Ancienne-Lorette, St-Ambroise, Station de Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, Lac St-Joseph et Bourg-Louis.

Les omnibus rencontrent les trains à St-Ambroise, pour la Petite Rivière, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, et valent jusqu'à mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant, Commercial Chambers, Québec, 19 mai 1885.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1885--Arrangements d'Été--1885

LE et après LUNDI, 1er JUIN 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour (les dimanches exceptés) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Pour Halifax et St-Jean 8.15 A. M. Rivière-du-Loup 1.45 P. M. 5.20 P. M.

Les trains arriveront à Lévis

De la Rivière-du-Loup 5.18 A. M. Halifax et Saint-Jean 7.25 P. M.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean.

Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez

T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. S. D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 26 mai 1885. Québec, 29 mai 1885

P. T. LEGARE

ENTREPOT d'Instruments Aratoires 461, Rue St-Valier, ST-SAUVEUR, QUÉBEC. Québec, 30 avril 885—4m. 190